



Termes de référence du Consultant du Programme de Renforcement des Capacités pour la Recherche et le Développement Agricoles en Afrique (SCARDA)

Lancement : 29 Juillet 2008

Clôture : 10 Août 2008

1. Introduction

Le Programme de Renforcement des Capacités pour la Recherche et le Développement Agricoles en Afrique (SCARDA) a été initié par le FARA, financé par le DFID et mis en oeuvre au niveau des trois sous régions par les Organisations sous régionales dont le CORAF/WECARD.

Elaboré à la suite d'un long processus consultatif qui a impliqué tous les acteurs des sous régions de l'Afrique, le programme SCARDA vise entre autres objectifs à renforcer les capacités institutionnelles et humaines des systèmes nationaux de recherche agricole, à identifier, générer et produire des résultats de recherche qui répondent aux besoins des populations notamment les plus démunies.

Le Programme comporte deux principales composantes à savoir :

- le renforcement des compétences et de la capacité de gestion de la recherche agricole,
- le renforcement de la capacité de développement professionnel (des chercheurs en agriculture et des vulgarisateurs) dans la recherche et le développement.

La première composante est centrée sur l'amélioration de la gestion de la recherche en dotant le personnel impliqué dans l'intendance à tous les niveaux de la recherche, des capacités nécessaires à travers une formation continue, un parrainage et des conseils. La deuxième composante vise à améliorer l'étendue et l'ampleur des compétences nécessaires aux SNRA pour conduire des recherches de qualité qui auront des impacts sur les destinataires finaux. Elle vise également à générer des informations empiriques sur les relations entre l'augmentation des investissements dans le renforcement des capacités de recherche agricole et la productivité et la rentabilité agricole.

Toutes les deux composantes vont contribuer à augmenter la capacité des institutions africaines et notamment celles de la sous région à développer les capacités. Le Programme sera conduit par le FARA et exécuté dans les trois sous régions de l'Afrique sub-saharienne selon le principe de subsidiarité par les organisations sous régionales

(SRO). Aussi, les SRO seront responsables de la direction et de la supervision du Programme dans leurs domaines géographiques respectifs.

Le programme SCARDA est un programme apparemment facile à exécuter mais complexe à mettre en œuvre. Cette complexité explique le fait que sa mise en œuvre a nécessité les acteurs ci-après:

- Quatre Institutions focales au nombre (Ghana, Gambie, RCA et République du Congo).
- Les institutions satellites sont constituées des 18 autres pays de la sous région
- Les Prestataires de service qui auront en charge la réalisation des différentes activités prévues dans le cadre du projet.
- Le Chef de file des Prestataires de service dont le rôle est prépondérant en ce sens qu'il va aider entre autres à superviser, exécuter ou faire exécuter les services, assurer la qualité des services rendus par les fournisseurs de service selon les compétences et en rapport avec le CORAF/WECARD. Le Centre Régional AGHRYMET (CRA) du CILSS a été identifié comme le LSP pour la sous région de l'AOC.
- L'Institut des Ressources Naturelles du Royaume Uni (NRI) qui est considéré le partenaire du programme.
- Le CORAF/WECARD, chargé de la coordination et de la mise en œuvre du programme
- Le FARA qui est l'apex de toutes les organisations sous régionales
- Le DFID, le partenaire financier du programme

Après une phase initiale de six mois, le programme est à sa deuxième phase de 30 mois au cours de laquelle, les grandes activités prévues seront exécutées. L'atelier tenu en Mai 2008 à Accra (Ghana) au siège du FARA, a consacré le démarrage officiel de ce programme dans les trois sous régions de l'Afrique. Pour marquer le démarrage effectif des activités du Programme SCARDA dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, un atelier de planification des activités a été organisé du 29 au 31 Mai 2008 à Dakar, Sénégal. Le plan d'activité élaboré au cours de cet atelier a été revu et assorti des propositions d'actions concrètes par la mission qui a séjourné au CRA du 17 au 23 juillet 2008. Au total, toutes les conditions sont favorables pour l'exécution de ce programme.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le CORAF/WECARD recherche les services d'un consultant jusqu'à la sélection définitive du Gestionnaire du Programme de Renforcement de Capacité dont l'une des attributions portera sur la gestion de ce programme SCARDA.

2. Tâches du Consultant

Le Consultant travaillera en étroite collaboration sous la supervision directe du Directeur des Programmes du Secrétariat du CORAF/WECARD. Il assiste le Directeur des Programmes dans l'exécution et la gestion du programme SCARDA. De manière spécifique, il devra accomplir les activités suivantes :

- Mettre en œuvre le plan d'actions du programme SCARDA relatifs aux formations diplômante et professionnelle, à celles des techniciens et au renforcement institutionnel;
- Donner son avis sur les choix des prestataires opérés par le CRA;

- Faciliter l'exécution de la mission des prestataires de service identifiés en mettant à leur disposition tout document en sa possession et nécessaire à l'exécution de la mission.
- S'engager à permettre aux prestataires de service de rencontrer les personnes susceptibles de leur apporter une contribution nécessaire à la réalisation de leur mission ;
- Faire des propositions sur les partenariats et le rôle de différents acteurs pour satisfaire les besoins de renforcement des capacités ;
- Assurer le suivi rapproché de toutes les activités du programme ;
- Préparer et soumettre les rapports périodiques et d'avancement du programme
- Exécuter toute activité nécessaire pour la réalisation des objectifs du programme SCARDA
- A la fin de la mission, Préparer et soumettre un rapport complet qui correspond bien à la dynamique du programme SCARDA.

3. Durée de la mission

La durée maximale de la mission est de 3 mois. Elle s'étend du 1^{er} Août au 31 Décembre 2008. Toutefois, cette période peut être écourtée dans le cas où la sélection du Gestionnaire du Programme de Renforcement de Capacité intervenait avant cette échéance.

4. Composition et dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures devront comprendre une manifestation d'intérêt, un curriculum vitae détaillé comprenant les noms complets du consultant, ses adresses (adresses postale et électronique, téléphone et fax).

Le dossier doit être envoyé au Directeur Exécutif du CORAF/WECARD, Secrétariat Exécutif, 7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar-RP, Sénégal; ou par courrier électronique à secoraf@coraf.org. Seuls les consultants présélectionnés seront contactés.